

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-104 du 11 Juin 1990

portant nomination de Monsieur BOTCHEKON G. Adrien
en qualité de Premier Secrétaire Général Adjoint
du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 84-168 du 13 Avril 1984 portant organisation, attributions et fonctionnement du Secrétariat Général du Conseil Exécutif National ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;
- Sur Proposition du Premier Ministre ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 Mai 1990 ;

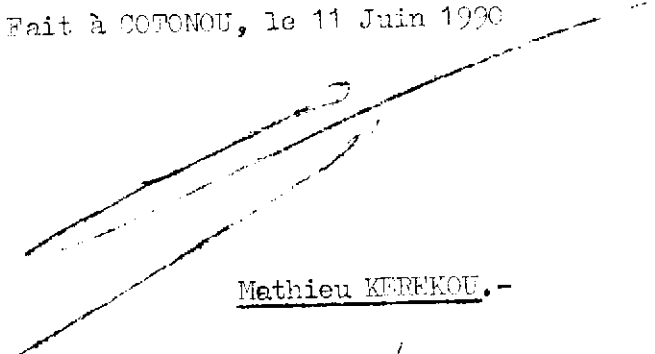
§ E C R E T E

Article 1er.- Monsieur BOTCHEKON G. Adrien est nommé Premier Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement.

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

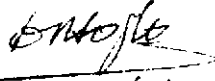
Fait à COTONOU, le 11 Juin 1990

par le Président de la République,
Chef de l'Etat,


Mathieu KEREKOU.-

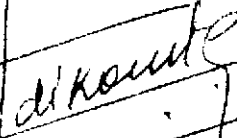
.../...

Le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre des Finances,



Fatiou ADEKOUNTÉ.-
Ministre Intérimaire

Ampliations : PR 4 PM 4 HCR 4 SGG 4 MF 4 CPC-PPC 2 Autres Ministères 14 Départements
6 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DPE-DLC-INSAE 3 IGE et ses Sections 3 DOCT 1 GCOMB 1 UNB-
FASJEP 2 BN-DAN 2 Intéressé 2 JORB 1.